

Le tableau QC-23 de la page 2 de l'addenda 2 (PR5.1.2) en réponse à la question QC-23 est réédité ci-dessous. Une distinction est amenée entre les résidences permanentes et les résidences temporaires ou saisonnières (roulottes). De plus, nous avons indiqué la proportion des résidences permanentes localisées à Saint-Sébastien et à Pike River.

Les données ont été mises à jour à la suite des observations faites sur le terrain, le jeudi 28 septembre 2017 par l'équipe d'UDA, les données précédentes provenaient d'une identification par image satellite. Veuillez noter que les garages, les cabanons et autres bâtiments semblables n'ont pas été intégrés dans le dénombrement, seuls les bâtiments agricoles ont été inclus. Ces données corrigent l'information initialement présentée dans l'étude d'impact. Les distances sont fournies à partir du gazoduc projeté. La résidence la plus près se trouve à 33 m du gazoduc à Saint-Sébastien et à 112 m à Pike River.

Tableau QC-23 Rev01

Résidences et bâtiments à proximité du tracé du gazoduc retrouvés dans les zones de risques

Scénario / Usage	Critère / seuil	Nombre le long du tracé					Total
		Résidences permanentes ⁽⁴⁾			Résidences temporaires/saisonniers ⁽⁵⁾	Bâtiments ⁽⁶⁾	
		total	SS	PR			
Conséquences d'un accident majeur							
Boule de feu (rupture totale du gazoduc)	Santé : 14 kW/m ² (250 m)	26	9	17	27	8	61
	Vie : 23 kW/m ² (183 m)	14	8	6	6	5	25
Feu en chalumeau (vents forts) (rupture totale du gazoduc)	Santé : 3 kW/m ² (233 m)	22	9	13	27	8	57
	Urgence ⁽¹⁾ : 5 kW/m ² (185 m)	14	8	6	7	6	27
	Vie : 13 kW/m ² (114 m)	5	4	1	0	1	6
Feu en chalumeau (vents forts) (rupture partielle du gazoduc – 10 cm)	Santé : 3 kW/m ² (126 m)	7	4	3	0	1	8
	Urgence ⁽¹⁾ : 5 kW/m ² (100 m)	3	3	0	0	1	4
	Vie : 13 kW/m ² (62 m)	2	2	0	0	0	2
Feu en chalumeau (vents forts) (rupture partielle du gazoduc – 1 cm)	Santé : 3 kW/m ² (15 m)	0	0	0	0	0	0
	Urgence ⁽¹⁾ : 5 kW/m ² (12 m)	0	0	0	0	0	0
	Vie : 13 kW/m ² (7,5 m)	0	0	0	0	0	0
Risque individuel⁽²⁾							
Utilisation industrielle	1 x 10 ⁻⁴ ≥ risque > 1 x 10 ⁻⁵	Pas atteint					
Utilisation commerciale et résidentielle basse densité	1 x 10 ⁻⁵ ≥ risque > 1 x 10 ⁻⁶ non atteint ≤ distance < 88 m	3	3	0	0	1	4
Utilisation commerciale et résidentielle haute densité	1 x 10 ⁻⁶ ≥ risque > 0,3 x 10 ⁻⁶ 88 m ≤ distance < 135 m	5	2	3	0	1	6
Risque individuel cumulatif⁽³⁾							
Utilisation industrielle	1 x 10 ⁻⁴ ≥ risque > 1 x 10 ⁻⁵	Pas atteint					
Utilisation commerciale et résidentielle basse densité	1 x 10 ⁻⁵ ≥ risque > 1 x 10 ⁻⁶ non atteint ≤ distance < 98 m	3	3	0	0	1	4
Utilisation commerciale et résidentielle haute densité	1 x 10 ⁻⁶ ≥ risque > 0,3 x 10 ⁻⁶ 98 m ≤ distance < 136 m	5	2	3	0	2	7

(1) Seuil retenu pour la planification des urgences

(2) Niveau de risque maximum : 1,55 x 10⁻⁶ par an

(3) Niveau de risque maximum : 2,65 x 10⁻⁶ par an

(4) Le total des résidences permanentes est indiqué et puis la répartition entre Saint-Sébastien (SS) et Pike River (PR)

(5) Les résidences temporaires ou saisonnières sont des roulottes de camping. Elles sont toutes situées à Pike River

(6) Les bâtiments sont des bâtiments d'élevage ou d'entreposage agricole et ils ne sont pas habités